



# Bourse aux oiseaux Isigny-sur-Mer

## RÈGLEMENT

**Article 1er :** L'association "Les Amis des Oiseaux de la Manche" Organise une bourse aux oiseaux. Celle-ci sera ouverte au public de 9H à 16H. L'entrée visiteur est libre et gratuite. Cette manifestation se déroulera dans la salle la Gabare a Isigny-sur-Mer (14230). La participation à cette bourse implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement.

**Article 2:** La bourse est ouverte à tous les éleveurs amateurs d'oiseaux baguant. Seuls les oiseaux bagués (Uniquement de variétés passéiformes, psittaciformes, columbiformes, cailles de chine) avec des bagues homologués seront acceptés avec la restriction que leur cession soit conforme à la réglementation en vigueur (fourniture de certificat de cession, autorisation de détention, etc...).

**Article 3:** Le droit d'engagement est fixé à 0.80€ par oiseau pour les dix premiers, 0.50€ pour les suivants.

**Article 4:** Les oiseaux devront arriver impérativement avant l'ouverture au public. Les éleveurs devront fournir un certificat sanitaire de provenance obtenu auprès de la DDPP de leur département.

**Article 5:** Les oiseaux devront être en bonne santé et présentés dans des cages propres et non surchargées. L'organisation se réserve le droit de demander le retrait de tout oiseau jugé non-conforme. Un contrôle vétérinaire sera effectué pendant la bourse.

**Article 6:** Chaque éleveur est responsable des oiseaux qu'il présente (nourrissage, cession). L'AOM décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou décès durant la manifestation.

**Article 7:** Un registre des cessions (fourni par l'organisation) devra être tenu par les éleveurs participants. Une copie de celui-ci sera remise à l'organisation à l'issue de la bourse. Des certificats de cession devront être fournis pour les oiseaux le nécessitant.

**Article 8:** Tout éleveur présent avec des oiseaux devant être déclaré auprès du fichier national I-fap atteste être en règle. En cas de contrôle seul l'éleveur sera tenu responsable.

**Article 9:** Aucune restauration n'est assurée sur place. Une buvette sera assuré.

**Signature du participants :**

Le Bureau A.O.M